

École secondaire Mont-Royal

50 avenue Montgomery
Mont-Royal H3R 1B3



Politique d'intégrité intellectuelle (PEI)



Date de révision : Janvier 2025

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Mission et vision de l'établissement	2
Énoncé de politique.....	3
But de la politique.....	3
Droits et responsabilités	3
Établissement	4
Enseignant(e)s	5
Élèves.....	5
Parents/tuteurs légaux	6
Enseignement de l'intégrité intellectuelle	7
Pratiques communes de l'établissement	7
Bonnes pratiques	8
Mauvaise conduite	9
Mesures à prendre en cas d'infraction	10
Liens avec les autres politiques	11
Liens avec la politique d'inclusion	11
Liens avec la politique linguistique.....	11
Liens avec la politique d'évaluation	11
ANNEXE I	12
ANNEXE II	13

Préambule

L'École secondaire Mont-Royal est une école d'éducation internationale depuis l'année 2000. Le programme d'éducation intermédiaire (PÉI) est un programme inclusif et offert à tous les élèves de notre école. Nous ne procédons pas à une sélection des élèves en fonction de leurs résultats scolaires, puisque nous sommes une école de quartier.

Située dans un des quartiers les plus cossus de l'Île de Montréal, notre école compte quelque mille élèves. Les élèves ne sont pas tous issus de familles favorisées. En fait, l'indice de défavorisation utilisé par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM) indique un deuxième rang sur une échelle de 1 à 10, le plus petit nombre correspondant à l'indice le plus favorisé.

La diversité culturelle et linguistique caractérise bien la clientèle. En 2022-2023, 49% des élèves sont nés au Québec, alors que les autres proviennent surtout de la Chine, de l'Iran, du Liban, de la Syrie, de la France et d'autres pays. Une forte majorité d'élèves sont issus de l'immigration. En effet, en 2022-2023, 51% des élèves sont des immigrants de première génération (élèves nés hors Québec).

Un grand nombre de nos élèves proviennent de l'Académie Saint Clément, une école de quartier et d'autres élèves proviennent de l'École Guy-Drummond, où tous les élèves suivent le Programme de l'école internationale ainsi que d'autres écoles publiques ou privées.

La réussite scolaire des élèves de l'École secondaire Mont-Royal est impressionnante. En juin 2022, malgré deux années de pandémie, plus de 91% des élèves de cinquième secondaire ont obtenu leur Diplôme d'études secondaires (DES). Aussi, 93% des élèves ont obtenu le Diplôme d'études secondaires internationales (DÉSI) et le diplôme de la SÉBIQ.

Mission et vision de l'établissement

Dans un milieu guidé par les dix qualités du profil de l'apprenant, où les valeurs de responsabilité et de persévérance sont importantes, il est fondamental de se doter d'une politique faisant la promotion de l'intégrité intellectuelle. Ainsi, partout dans le monde où les élèves ont accès à des documents électroniques et à de l'information en quantité astronomique, le vol intellectuel et le plagiat demeurent une préoccupation croissante.

Notre politique d'intégrité vise à sensibiliser les élèves relativement au plagiat ou à toute forme de fraude qui peuvent entraîner des conséquences regrettables dans la poursuite de leurs études et pour l'obtention de leurs diplômes et certificats. L'intégrité est une valeur fondamentale qui doit être au cœur de toute réalisation scolaire.

Énoncé de politique

Selon l'organisation du baccalauréat international, l'intégrité intellectuelle est un principe directeur de l'éducation ainsi qu'un choix d'agir de manière responsable. Elle garantit à son auteur que les autres lui accordent leur confiance en tant qu'individu. Ce principe directeur constitue la base de toute prise de décision et de tout comportement éthique dans la production de travaux scolaires légitimes, authentiques et honnêtes.

La politique d'intégrité de l'École secondaire Mont-Royal est donc en lien avec les cinq principes fondamentaux de l'IB en lien avec ce sujet, soit : l'honnêteté, la confiance lors des évaluations, l'équité dans l'application des sanctions, le respect du droit d'auteur et la responsabilité de l'élève.

But de la politique

Le but de cette politique est de s'assurer que les élèves comprennent la responsabilité envers la production et l'authenticité de leurs travaux. Les élèves doivent respecter cette valeur fondamentale afin d'adopter des comportements éthiques tout au long de leur parcours scolaire. Présenter des faits authentiques et exprimer des idées originales, citer ses sources sont de bonnes pratiques à adopter. La tricherie et le plagiat sont donc de mauvaises pratiques qui vont à l'encontre de cette politique d'intégrité intellectuelle.

Droits et responsabilités

Droits et responsabilités de la communauté scolaire

Notre politique d'intégrité sert de ligne directrice à tous les acteurs de l'école de manière à guider les actions de chacun. Dans une école secondaire comme la nôtre, non seulement l'intégrité intellectuelle doit être attendue de tous, mais elle se doit d'être enseignée et expliquée de manière suffisamment claire pour que les jeunes puissent intégrer ses principes dans toutes les sphères de leur vie. Ainsi, selon les rôles de chacun, il a été établi que le développement de l'intégrité intellectuelle est une responsabilité partagée. Par le fait même, le droit de tous les membres de la communauté d'une école est d'avoir accès à des informations de sources et de valeurs respectant les principes de base de l'intégrité intellectuelle.

Établissement

Droits

- Connaître la politique d'intégrité et appliquer les principes qui y sont inclus ;
- Publier la politique d'intégrité scolaire ;
- Soutenir les enseignants dans l'application de cette politique ;
- Rappeler l'importance de la valeur de l'honnêteté ;
- Sanctionner lorsque l'intégrité intellectuelle n'est pas respectée ;
- Accéder à des informations de sources et de valeurs respectant les principes de base de l'intégrité intellectuelle ;
- Exiger que les élèves respectent l'intégrité intellectuelle (sanctionner les élèves si ce n'est pas le cas). Ne pas donner de chance de reprise pour le plagiat ;
- Adapter à ses règlements intérieurs ;
- Instaurer une politique claire quant au plagiat, surtout en lien avec l'utilisation des appareils électroniques et des outils de l'intelligence artificielle.

Responsabilités

- Connaître la politique d'intégrité et appliquer les principes qui y sont inclus ;
- Publier la politique d'intégrité scolaire ;
- Soutenir les enseignants dans l'application de cette politique ;
- Rappeler l'importance de la valeur de l'honnêteté ;
- Offrir les outils pour permettre la détection du plagiat et fournir la formation nécessaire à son utilisation ;
- Réprocher l'usage et la banalisation du plagiat ;
- Diffuser la déclaration de l'IB concernant l'usage de ChatGPT¹ et de l'intelligence artificielle dans le cadre de l'évaluation et de l'éducation.

¹ Voir ANNEXE I.

Droits et responsabilités

Enseignant(e)s

Droits

- Sanctionner les élèves qui ne respectent pas l'intégrité intellectuelle ;
- Vérifier l'authenticité du travail des élèves, en utilisant un logiciel de plagiat ;
- Exiger que les élèves produisent des travaux qui respectent l'intégrité intellectuelle et sanctionner l'élève lorsque ce n'est pas le cas ;
- Choisir la modalité d'évaluation pour limiter le plagiat ou la triche ;
- Avoir accès à des outils optimum en soutien à leur pratique : simplifier les pratiques de vérification éventuelles et avoir une confiance mutuelle ;
- Apprécier la gravité du plagiat et de prendre les sanctions appropriées ;
- Attribuer la note de zéro à toute évaluation plagiée.

Responsabilités

- Connaître la politique d'intégrité et le guide méthodologique de l'école afin d'appliquer les principes qui y sont inclus ;
- Enseigner les principes d'intégrité aux élèves ;
- Guider les élèves dans la manière d'effectuer des travaux authentiques tout en utilisant des sources ;
- Utiliser un logiciel de détection de plagiat au besoin ;
- Favoriser des tâches qui diminuent les possibilités de plagiat ;
- Modéliser les bonnes et mauvaises pratiques en lien avec l'intégrité intellectuelle ;
- Communiquer avec la direction et les parents lors d'une situation de tricherie ;
- Lors des examens, assurer une surveillance active ;
- Afin d'assurer une uniformité entre les enseignants, attribuer la note de zéro à toute évaluation plagiée.

Élèves

Droits

- Cours de méthodologie dès la première secondaire avec un suivi très rigoureux les années suivantes ;
- Accès à une bibliothèque riche de références et de sources.

Responsabilités

- Connaître la politique d'intégrité et le guide méthodologique de l'école afin d'appliquer les principes qui y sont inclus ;
- Lire et mettre en pratique la méthodologie ;
- Représenter par leurs gestes et leurs productions les valeurs exprimées dans le guide méthodologique qui figure sur le site internet de l'école ;
- Citer et faire référence aux sources utilisées pour écrire les travaux scolaires ;
- Être les auteurs originaux de chaque travaux remis dans le cadre des cours ;
- Faire preuve d'honnêteté intellectuelle dans leurs réalisations scolaires.

Droits et responsabilités

Parents/tuteurs légaux

Droits

- D'être informé de cette politique.

Responsabilités

- Connaître, comprendre et soutenir la politique d'intégrité et les principes qui y sont inclus ;
- Connaître la politique d'intégrité de l'école et encourager leurs enfants à la respecter ;
- Inculquer le respect de cette valeur aux enfants et s'assurer de ne pas effectuer leur travail à leur place ;
- Sensibiliser leur enfant aux conséquences de la tricherie ; sensibiliser leur enfant au plagiat.

Pratiques communes de l'établissement

L'ensemble des enseignants ainsi que le reste du personnel de l'école montrent aux élèves l'exemple d'un comportement respectant l'intégrité intellectuelle. En effet, que ce soit à la bibliothèque, dans les corridors de l'école ou autre endroit, les adultes présents agissent en cohérence avec la présente politique.

Voici quelques exemples de pratiques communes en classe et en dehors :

- Montrer des exemples et des contre exemples de plagiat ;
- Faire beaucoup de modélisation de respect de l'intégrité intellectuelle ;
- Enseigner l'importance de comment lire un texte informatif et de pouvoir l'expliquer dans ses propres mots pour éviter le plagiat. Il s'agit d'une compétence essentielle dans lire et réinvestir sa compréhension des textes, comme en anglais ;
- Expliquer l'importance de l'intégrité intellectuelle, la définir, donner des exemples, faire des liens avec le code de vie ;
- Citer les sources de toutes sortes de références (image, personne, etc.) partout, tout le temps et encourager les élèves qui le font ;
- Promouvoir le sens de la créativité tout en respectant l'intégrité intellectuelle ;
- Aborder l'intégration des citations et parler aux élèves de l'importance de citer lors des emprunts d'idées.

Bonnes pratiques

Bonnes conduites ²

- Mettre les références dans un texte en plus de reformuler les informations qu'ils prennent pour faire un texte ;
- Distinguer citations et paraphraser. Citer ses sources ;
- Toujours citer Les Sources lorsqu'on reprend de l'information et des idées ; mettre entre guillemets les citations ;
- Citer les sources. Faire sa part lors des travaux d'équipes ;
- Le sens de responsabilités et le développement de la créativité ;
- Citer des sources et exprimer leur idée originale.

² Voir ANNEXE II.

Mauvaise conduite

À l'École secondaire Mont-Royal, nous reconnaissons et inscrivons les faits suivants comme des actes de malhonnêteté académique :

Mauvaises conduites

- Utiliser des idées sans citer ses sources ;
- Traduire des textes ou des parties de texte trouvés sur internet ou provenant d'autres sources sans fournir de référence ou sans mentionner le texte original ;
- Reprendre un texte déjà existant en intégralité ou en partie sans le placer comme une citation (il ne devrait pas y avoir plus de 10% de citation dans un travail) et sans référence de l'auteur ;
- Traduire des textes sans indiquer la source et sans faire référence au texte original ;
- Soumettre des devoirs ou travaux qui ont été copiés, en partie ou en totalité, d'un autre élève, d'une autre institution ou encore d'un adulte ;
- Ne pas indiquer la référence d'une paraphrase ou d'un résumé ;
- Présenter le même travail dans plus d'un cours ;
- Réaliser un travail ou un projet pour un élève ;
- Prêter ou vendre son travail pour qu'un élève le copie ou le reproduise, en partie ou en totalité
- Tricher pendant les examens ;
- Falsifier des relevés de notes ou d'autres documents scolaires ;
- Lors d'un travail d'équipe, écrire son nom même si on n'a pas participé à sa rédaction ;
- Posséder, sans autorisation, une copie de l'examen avant le moment où l'examen est administré ;
- Se faire passer pour un autre candidat lors d'un examen de classement ;
- Inciter une autre personne à participer à la malhonnêteté intellectuelle ;
- Avoir en sa possession du matériel prohibé lors d'une évaluation ;
- Photographier un examen ;
- Avoir en sa possession lors des évaluations tout appareil électronique (téléphone, baladeur numérique, montre intelligente, etc.) qui permet la communication, la navigation sur Internet, la traduction de textes ou la création, l'enregistrement ou la consultation de données ;
- Partager ses réponses avec ses pairs ;
- Reformuler sans mettre de notes de bas de page et mettre des sources en bibliographie qu'ils n'ont pas utilisé en notes de bas de page ;
- Utiliser un logiciel d'intelligence artificielle pour écrire un texte lorsque cela est interdit et lorsque son utilisation ne respecte pas la politique de l'IB sur l'usage de l'intelligence artificielle (voir Annexe 1).

Mesures à prendre en cas d'infraction

À l'École secondaire Mont-Royal, toute forme de plagiat est formellement interdite et entraîne la note de 0 pour l'année scolaire en cours. Les parents en sont informés. **Uniquement lorsque cela compromet la réussite de fin d'année de l'élève dans la matière ou dans l'obtention du diplôme, une reprise sera proposée entre la fin de l'année scolaire et la rentrée scolaire suivante. La note sera alors ajustée lors de l'émission d'un nouveau relevé de notes au mois d'août. Ceci est en conformité avec les Normes et modalités de l'école.**

Pour le projet personnel :

- Copier-coller peut mériter la note de 0 pour le critère concerné.
- Copier les idées sans mentionner la source vaudrait une cote N ou 0, selon la gravité et la récurrence.
- Chaque cas est traité individuellement par la direction et la coordinatrice des PP, en consultation avec les enseignants concernés.

Dans tous les cas, l'école communique avec les parents, s'assure que l'élève comprend pourquoi il n'a pas respecté l'intégrité intellectuelle et lui explique comment éviter qu'il répète la même chose.

Utiliser un produit déjà fait ou reprendre intégralement ou presque intégralement un produit déjà existant	0 pour le pp en entier / N pour l'IB
Reprendre un texte déjà existant en intégralité ou en partie sans le placer comme une citation (il ne devrait pas y avoir plus de 10% de citation dans un travail) et sans référence de l'auteur	0 pour le pp en entier / N pour l'IB
Présenter un projet qui avait déjà été présenté dans les dernières années	0 pour le pp en entier / N pour l'IB
Rapporter de fausses rencontres ou de faux propos de son superviseur	0 pour la section
Faire accomplir son projet ou son rapport par une autre personne	0 pour la section ou pour le pp en entier dépendant de ce qui a été fait.

Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique d'intégrité intellectuelle et la politique d'inclusion

« Tous les élèves, peu importe leur profil, sont soumis à la politique d'intégrité. Des mesures supplémentaires peuvent s'appliquer afin de les soutenir »³.

Liens entre la politique d'intégrité intellectuelle et la politique linguistique

- Il faut apprendre aux élèves à bien utiliser la langue pour bien reformuler les informations ;
- Pour pouvoir créer des textes légitimes, les élèves doivent avoir une bonne maîtrise de la langue française. En suivant la politique linguistique et en améliorant leur capacité de comprendre et s'exprimer en français, les élèves pourront avoir plus de facilité à respecter la politique d'intégrité intellectuelle ;
- Les enseignants doivent rester vigilants car les élèves peuvent plagier en traduisant d'autres langues qu'ils connaissent et que les enseignants ne connaissent pas.

Liens entre la politique d'intégrité intellectuelle et la politique d'évaluation

Ce sont deux politiques complémentaires qui contribuent au développement adéquat de l'apprenant. Le lien entre ces deux politiques pourrait être le fait que les deux sont liés à la production des travaux scolaires légitimes, authentiques et honnêtes et si l'élève ne respecte pas l'intégrité intellectuelle, l'évaluation n'a aucune valeur.

Vu le lien très étroit entre ces deux politiques, l'école s'assure que la politique d'intégrité intellectuelle soit énoncée dans la politique d'évaluation.

³ https://collegesaintlouis.ecolelachine.com/wp-content/uploads/2024/02/Politique-dintegrite-2023_PEl.pdf

ANNEXE I

« Déclaration de l'IB concernant l'usage de ChatGPT et de l'intelligence artificielle dans le cadre de l'évaluation et de l'éducation

Les derniers développements concernant les logiciels d'intelligence artificielle (IA) capables de rédiger des réponses élaborées ont suscité beaucoup d'intérêt et de débats. L'IB n'interdira pas l'utilisation de ce genre de logiciels, tout simplement car l'interdiction n'est pas une approche efficace de l'innovation. Toutefois, l'utilisation des outils d'IA doit être conforme à la politique d'intégrité intellectuelle de l'IB. Nous attendons de tous nos établissements qu'ils organisent des discussions avec leurs élèves autour des différents types de mauvaise conduite.

À l'IB, nous croyons que l'intelligence artificielle fera partie de notre quotidien, au même titre que les correcteurs orthographiques, les logiciels de traduction et les calculatrices. Ainsi, nous devons nous adapter et transformer nos programmes d'enseignement et nos pratiques d'évaluation pour que les élèves puissent utiliser ces nouveaux outils d'IA de manière éthique et efficace. L'IB n'interdira pas l'utilisation de ces logiciels, mais travaillera avec les établissements scolaires pour les aider à soutenir leurs élèves dans une utilisation éthique de ces outils, conformément à ses principes d'intégrité intellectuelle.

Les élèves doivent garder à l'esprit que tout travail produit par un outil de ce genre, même en partie, ne sera pas considéré par l'IB comme un travail personnel. Ainsi, comme avec les citations ou les contenus provenant d'autres sources, il doit être clair que les textes, les images ou les graphiques générés par l'IA inclus dans les travaux sont issus de ces logiciels. Le logiciel doit être mentionné dans le corps du texte et référencé de manière appropriée dans la bibliographie. Conformément aux pratiques actuelles, une composition essentiellement constituée de citations obtiendra peu ou pas de points selon le barème de notation de l'IB »⁴.

⁴ <https://www.ibo.org/fr/news/news-about-the-ib/statement-from-the-ib-about-chatgpt-and-artificial-intelligence-in-assessment-and-education/>

ANNEXE II

EXEMPLES

Vous voulez vous servir du texte suivant :

Feux dans l'ouest, inondations. Vagues de chaleur. Le climat lui-même est-il en train de changer ? Fort probablement, mais ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude. Le climat, c'est une moyenne sur 30 ans, dit Claude Villeneuve, biologiste et grand vulgarisateur des changements climatiques. Toutefois, les spécialistes s'entendent : la sécheresse en Colombie-Britannique, les orages violents provoquant des inondations dans les Bois-Francs et la sécheresse en Europe illustrent exactement ce que l'avenir nous réserve. L'extrême pourrait devenir la norme. Cela colle parfaitement aux prévisions de ce qui va se passer, si on continue à envoyer des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. [...] Résultat : la concentration de gaz à effet de serre augmente à chaque année. En 1765, il y avait 279 parties par million (ppm) de CO₂ dans l'atmosphère. Aujourd'hui, la concentration est de 370 ppm, une augmentation de 30 %.

Mauvaises conduites

<p align="center">Vous avez écrit :</p> <p align="center">(Les mots en caractères gras sont ceux du texte original de l'auteur)</p>	<p align="center">Inacceptable parce que</p>
<p>Nous sommes en droit de nous demander si le climat lui-même est [...] en train de changer. Fort probablement, mais ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude. Le climat, c'est une moyenne sur 30 ans, dit Claude Villeneuve, biologiste et grand vulgarisateur des changements climatiques. Toutefois, les spécialistes s'entendent : la sécheresse en Colombie-Britannique, les orages violents provoquant des inondations dans les Bois-Francs et la sécheresse en Europe illustrent exactement ce que l'avenir nous réserve. L'extrême pourrait devenir la norme. Cela colle parfaitement aux prévisions de ce qui va se passer si on continue à envoyer des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. [...] Résultat : la concentration de gaz à effet de serre augmente à chaque année. En 1765, il y avait 279 parties par million (ppm) de CO₂ dans l'atmosphère. Aujourd'hui, la concentration est de 370 ppm, une augmentation de 30 %.</p>	<p>L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de la source.</p>
<p>Nous nous posons la question : est-ce que le climat est en train de changer ? Il faut se rendre à l'évidence que ce sont seulement nos descendants qui seront fixés avec certitude. Pour en être certain, il faut observer le climat sur 30 ans, expliquent les spécialistes. Toutefois, selon ces mêmes spécialistes, les sécheresses extrêmes, les pluies diluviennes et les inondations, qui souvent s'ensuivent, ne sont qu'un avant-goût de ce que notre futur nous réserve. La météo catastrophe fera désormais partie de notre quotidien. C'est ce que les prévisions scientifiques entrevoient si la tendance se maintient. Cela signifie que les GES augmentent tous les ans. Depuis le 18^e siècle, il y avait 279 parties par million (ppm) de CO₂ dans l'air. Maintenant, cette concentration est en hausse de 30 %, se situant au-delà de 300 ppm.</p> <p>_____ CÔTÉ, Charles. « Sècheresses, déluges, canicules... », <i>La Presse</i> (Montréal), vol. 119, n° 285 (samedi 9 août 2003), cahier B, p. 3.</p>	<p>Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées et il n'y a aucune référence. On ne peut pas simplement remplacer les mots de l'auteur par sa propre composition ou des synonymes.</p>
<p>« Feux dans l'ouest, inondations. Vagues de chaleur. Le climat lui-même est-il en train de changer ? Fort probablement, mais ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude. Le climat, c'est une</p>	<p>Même si le premier passage est entre guillemets et la source indiquée, la suite du texte est</p>

<p>moyenne sur 30 ans, dit Claude Villeneuve, biologiste et grand vulgarisateur des changements climatiques. »² <u>Il m'apparaît clair que nous devons, dans le futur, nous habituer à ces phénomènes climatiques.</u> La météo catastrophe fera désormais partie de notre quotidien. Cela colle parfaitement aux prévisions de ce qui va se passer si on continue à envoyer des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. [...] Résultat : la concentration de gaz à effet de serre augmente à chaque année. Les statistiques parlent d'elles-mêmes :</p> <p><u>Gaz à effet de serre :</u> en 1765 : 279 ppm de CO₂ ; en 2003 : 370 ppm de CO₂</p> <hr/> <p>² CÔTÉ, Charles. « Sècheresses, déluges, canicules... », <u>La Presse</u> (Montréal), vol. 119, n° 285 (samedi 9 août 2003), cahier B, p. 3</p>	<p>paraphrasée, les idées sont empruntées. Il n'y a aucune référence. Ce même passage contient une opinion que vous faites passer pour la vôtre (souligné). Enfin, vous utilisez des statistiques sans en mentionner la source.</p>
---	---

Bonnes conduites

Vous avez écrit :	Acceptable parce que
<p>Le journaliste Charles Côté, du journal <u>La Presse</u>, s'interroge : « Le climat lui-même est-il en train de changer ? Fort probablement, mais ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude. »²</p> <hr/> <p>² CÔTÉ, Charles. « Sècheresses, déluges, canicules... », <u>La Presse</u> (Montréal), vol. 119, n° 285 (samedi 9 août 2003), cahier B, p. 3.</p>	<p>Le texte de l'auteur est placé entre guillemets et la source est citée.</p>
<p>Tout comme le mentionne Charles Côté, le climat nous réserve des surprises dans l'avenir et « ce sont nos enfants et nos petits-enfants, dans leurs vieux jours, qui seront en mesure de le dire avec certitude. »²</p> <hr/> <p>² CÔTÉ, Charles. « Sècheresses, déluges, canicules... », <u>La Presse</u> (Montréal), vol. 119, n° 285 (samedi 9 août 2003), cahier B, p. 3.</p>	<p>Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur affirme et vous avez appuyé vos dires par une citation entre guillemets en mentionnant votre source.</p>
<p>Selon Charles Côté, le climat exceptionnel que nous subissons depuis quelque temps laisse présager un avenir incertain.² D'après cet auteur, il est trop tôt pour qu'il s'agisse d'une certitude. C'est plutôt la génération qui suivra qui sera plus en mesure de juger des changements climatiques à long terme.</p> <p>En fait, les statistiques à ce sujet son inquiétantes : « En 1765, il y avait 279 parties par million (ppm) de CO₂ dans l'atmosphère. Aujourd'hui, la concentration est de 370 ppm, une augmentation de 30 %. »³ Comme l'accroissement semble s'accélérer, le taux de CO₂ pourrait atteindre près de 500 ppm dans une centaine d'années.</p> <hr/> <p>² CÔTÉ, Charles. « Sècheresses, déluges, canicules... », <u>La Presse</u> (Montréal), vol. 119, n° 285 (samedi 9 août 2003), cahier B, p. 3.</p> <p>³ <i>Ibid.</i>, p. 3.</p>	<p>Les propos de l'auteur sont résumés dans vos propres mots, mais en respectant le sens de ses affirmations (rien d'ajouté, rien de retiré). Enfin, le plus important : à la fin du paragraphe, vous avez indiqué votre source d'inspiration.</p> <p>Dans le deuxième paragraphe, vous citez votre source et vous terminez par une extrapolation personnelle.</p>